

ORGANISER OU GARANTIR L'ACCÈS À L'OFFRE ALIMENTAIRE DE PROXIMITÉ

Fiche TP-06

Secteur alimentaire

MISSIONS DU SERVICE

- + Promouvoir l'offre de services auprès des EPCI et des partenaires,
- + Proposer aux EPCI des prestations de développement économique sur le territoire,
- + Encadrer l'activité au travers de conventions (obligatoires) tarifées ou non tarifées,
- + Intervenir pour avis/consultation dans les projets d'urbanisme (PLU – SCoT),
- + Mener des actions de promotions de l'artisanat ensemble,
- + Organiser l'action « élus référents »,
- + Développer les partenariats publics et privés avec les acteurs du territoire.

LA PRESTATION

- Aide à la création-installation d'un artisan des métiers de bouche,
- Aide à la reprise d'un fonds artisanal de métiers de bouche existant,
- Aide au déplacement d'un fonds dans de nouveaux locaux,
- Aide à l'installation ou dynamisation d'un marché de plein air,
- Assistance à la mise aux normes : local, place de marché, pratiques des professionnels, formation de la police municipale etc ...

BÉNÉFICIAIRES

- Communes
- EPCI
- Autres partenaires

LES OBJECTIFS

- Accompagner la collectivité dans la maîtrise de l'approvisionnement alimentaire de sa population,
- Territorialiser le système alimentaire de la collectivité,
- Développer l'attractivité des entreprises et du territoire dans une démarche innovante.

TARIFS

Nous consulter

Service « TERRITOIRES & PARTENARIATS »

CMA Occitanie - Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard

904 Avenue Maréchal Juin

30908 Nîmes

06 47 27 25 98

sandrine.cayrel@cma-gard.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE

GARD